

Bordeaux, le 6 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNCF Réseau se félicite de la décision favorable du Tribunal administratif qui permet la poursuite des Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB).

Le Tribunal administratif de Bordeaux a rendu, ce jour, une décision favorable concernant les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB), après le dépôt d'un référé visant à suspendre l'arrêté préfectoral de 2022, prorogeant la déclaration d'utilité publique des AFSB.

Cette décision permet à SNCF Réseau de poursuivre les travaux engagés dans le respect des cadres réglementaires et de l'autorisation environnementale préalablement obtenue.

SNCF Réseau confirme ainsi son engagement à mener à bien cette opération d'envergure, qui s'inscrit dans le cadre plus large de la Ligne du Nouvelle Sud-Ouest (LNSO).

La LNSO qui inclut également les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) et le développement de lignes et gares nouvelles, est d'une importance capitale pour l'amélioration de la mobilité dans le Sud-Ouest. Soutenus par 86 % des citoyens¹, ces aménagements sont essentiels pour améliorer la régularité, la fiabilité et la performance du réseau ferroviaire de demain.

SNCF Réseau rappelle par ailleurs l'importance stratégique de la LNSO, qui s'inscrit dans la volonté de favoriser une mobilité plus durable, tout en réduisant l'impact environnemental des infrastructures de transport. À chaque étape, la priorité est donnée à la préservation de l'environnement, en intégrant les exigences écologiques dans la conception et la réalisation des travaux.

SNCF Réseau reste pleinement mobilisée pour mener à bien ce chantier et garantir que les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux répondent aux besoins des usagers, des collectivités et de tous les acteurs du territoire.

¹ Sondage Odoxa – avril 2024

LES AFSB EN BREF

Les Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) ont pour objectif d'améliorer le réseau actuel afin de faciliter les transports du quotidien et les transports longue distance.

Ils correspondent aux aménagements de la ligne ferroviaire existante au Sud de Bordeaux (sur environ 12 km), entre Bègles et Saint-Médard-d'Eyrans.

Ils répondent à plusieurs objectifs majeurs :

- **Anticiper l'augmentation du trafic (voyageurs et marchandises) attendue sur l'axe Bordeaux – Agen/Marmande.** Bien que distincts, les AFSB sont étroitement liés au futur Service Express Régional Métropolitain (SERM) bordelais et au projet de renforcement de l'offre TER de la région Nouvelle-Aquitaine.
- **Améliorer la fiabilité et la régularité des trains :** grâce à la création d'une 3^e voie de circulation et une 4^e voie au niveau de chaque point d'arrêt, des trains roulant à des vitesses différentes et ne desservant pas les mêmes points d'arrêts pourront se croiser ou se doubler plus facilement et les aléas techniques seront plus facilement gérés.
- **Améliorer la connexion entre le réseau ferroviaire et les autres modes de transports en commun.** Avec la transformation de la gare de Bègles et des haltes ferroviaires de Villenave-d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans en véritables pôles d'échanges multimodaux, accessibles à tous (ascenseurs, stationnement, abris vélos sécurisés).
- **Améliorer la sécurité aux abords des voies et des passages à niveau existants.** Grâce à la suppression de 6 passages à niveau, c'est moins de risques d'accidents, et moins d'incidents et de perturbations des trains.

Les aménagements en chiffres :

- Création d'une **3^e voie sur 12 km** entre Bègles et Saint-Médard-d'Eyrans
- Création d'une **4^e voie au niveau de la gare de Bègles et des 3 haltes ferroviaires de Villenave-d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans**
- Réaménagement de **4 haltes rendues accessibles à tous**
- Création de **6,8 km de pistes cyclables ou voies vertes**
- Réalisation de **9,6 km de protections acoustiques** pour les riverains aux abords des voies

Les AFSB sont une composante essentielle de la **Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO)** qui a pour ambition d'améliorer l'offre globale de services ferroviaires dans le Sud-Ouest. Elle répond aux enjeux de mobilités longues distances, de développement des transports du quotidien et du fret.

Contact presse :

Marie Latreille : 06 26 04 51 02 - marie.latreille-defozieres@reseau.sncf.fr